

CENTURY 21

Hausmann Immobilier

2 boulevard du Maréchal Foch

83300 DRAGUIGNAN

04 98 09 10 17

hmimmo.draguignan@century21.fr

www.century21-hausmann-draguignan.com



BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 1 janvier 2022

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 250.000 € : 6 % TTC du prix de vente avec une rémunération forfaitaire minimale de 5000 € TTC.
- Pour un prix de vente compris entre 250.001 € et 400.000 € : 5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 400.001 € : 4 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).



ACHATS - VENTES - LOCATIONS

SASU au capital de 10 000 € - SIRET 908 522 269 R.C.S. DRAGUIGNAN - Code NAF 6831Z - Carte Professionnelle : T. n°CP183022022000000004 Délivrée par la CCI de Var - Calais de

Garantie - GALJAN - T. 120 000 € - 89 rue de la Boétie

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21

